

# Emprunts toxiques. L'hôpital et des communes touchés

22 septembre 2011 / Xévin Cabloch /



Les dirigeants du Centre hospitalier du Pays de Morlaix estiment qu'ils ont renégocié leurs emprunts toxiques «au bon moment».

Le site internet liberation.fr a dévoilé, hier, la liste des collectivités locales touchées par des emprunts toxiques. Dans le pays de Morlaix, le Centre hospitalier et six communes sont concernés.

Au départ, ils avaient flairé la bonne affaire. Pour financer leurs investissements, le Centre hospitalier de Morlaix et six communes (Morlaix, Roscoff, Landivisiau, Pleyber-Christ, Plougonven, et Carantec) ont contracté des prêts à des taux d'intérêts défiant toute concurrence. Problème: ces prêts, conclus avec la banque Dexia, sont à taux variables et indexés sur des monnaies étrangères comme le franc suisse. Avec la crise de l'euro, les taux ont explosé.

## Hôpital: un surcoût d'1,3MEUR?

D'après les chiffres présentés par le quotidien Libération, les surcoûts ne dépasseraient pas 10% pour les six communes concernées. La situation est plus préoccupante pour le Centre hospitalier. Les trois prêts contractés par l'établissement (pour un montant de 8,3MEUR) subiraient un surcoût de 15,23%. L'addition se chiffrerait à 1,6MEUR supplémentaires. Jacques Louarn, directeur adjoint, minimise la dangerosité de ces prêts toxiques. «Nous avons renégocié deux de nos prêts au bon moment, et à des conditions acceptables. Pour le moment, ils sont à taux fixes. Il n'y a pas de surcoûts».

## Landivisiau: passage au taux fixe dès 2009

À Landivisiau, la municipalité a décidé de renégocier son emprunt dès février 2009. «Le taux d'intérêt était passé de 3,85%, en 2005, à 9,06% en 2008», explique Pascal Nantel, directeur des services. «Le bras de fer pour négocier un taux fixe de 5,5% s'est conclu sans pertes financières», assure-t-il, tandis que Libération évoque un surcoût de 120.000 EUR, pour un prêt d'1,9MEUR.

## Morlaix, Plougonven: «Pas d'inquiétudes

Les municipalités de Morlaix et de Plougonven contestent également les surcoûts dont ils feraient l'objet (78.000 EUR pour Morlaix, 29.000 EUR pour Plougonven). «Tant que l'indice Euribor ne dépasse pas un certain seuil, nous payons nos intérêts au taux fixe de 4,8%», explique Vincent Cadran, directeur des services financiers de Morlaix. «Il y a peu de risques que ça évolue», ajoute-t-il. La commune de Plougonven a négocié le même type de montage financier. Le maire, André Prigent, se dit «vigilant, mais pas inquiet». Enfin, les maires des communes de Roscoff et de Pleyber-Christ avouent qu'ils n'ont pas encore évalué les conséquences de ces prêts toxiques. Roscoff subirait un surcoût de 144.000 EUR, pour un emprunt de 2,2 MEUR, tandis que Pleyber-Christ devrait 48.000 EUR supplémentaires, pour un emprunt de 763.000 EUR. Enfin, la situation de Carantec serait plus anecdotique. Le surcoût est évalué à 3.000 EUR, pour un emprunt de 211.000 EUR.